

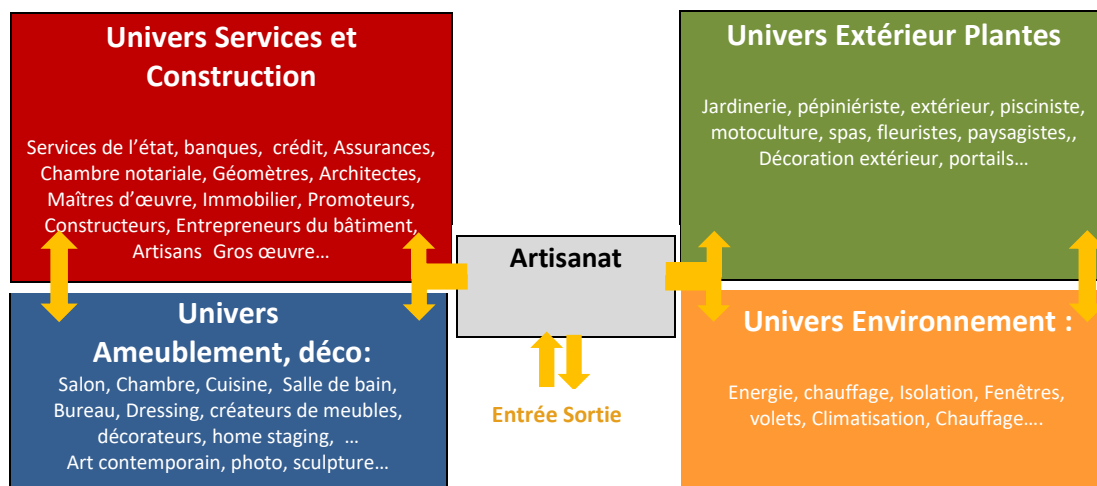
Plus visible - Plus fluide - Plus simple

Notre Objectif :



Un salon qualitatif, spécialisé, dynamique, interactif et équilibré
Un salon fluide, fléché, les visiteurs passent devant tous les stands.

Les exposants **mettent en scène** leur stand et leurs nouveautés au sein de 4 univers thématiques



Choisissez votre stand et son emplacement sur plan:

Tous les stands sont vendus nus, sans cloison, sans structure, sans barre de spot.

Les cloisons sont installées sur commande. (1 cloison de 1m maximum pour 3m de linéaire).

Valoriser son emplacement par sa décoration et son voisinage.

Complémentarité des uns par rapport aux autres

Valorisez votre image. Participez à la mise en scène des espaces « déco :

Profitez des espaces « déco. Associez vos produits à la mise en scène d'un décorateur..

Augmenter votre visibilité sur le salon !

Augmentez votre surface d'exposition !

NOUVEAUTÉ

Intervenez dans l'espace Atelier

Un espace mis à votre disposition au cœur du salon

Faites une démonstration. Animez un atelier. Mettez en valeurs vos services ou produits.

JE SOUHAITE RECEVOIR UNE INFORMATION SUR L'ESPACE ATELIER.

TARIF 2018 HT

CHOIX DE L'ESPACE (STAND NU)	N° du STAND	Au prix Unitaire HT de	TOTAL HT
Je choisis le stand nu n°	(Cf plan)		
Je choisis un 2ème stand nu N°	(Cf plan)		
Je choisis un 3ème stand nu N°	(Cf plan)		

AMENAGEMENT DE L'ESPACE			
<i>L'espace que vous avez choisi peut être nu ou équipé</i>			

STRUCTURE METAL (2 poteaux 2 transversales de 3m)	Nbre de structures	Prix de la structure	
Je commande		8€HT	

LES CLOISONS (1m L / 2,47m H)	Nombre de cloisons	Prix du m linéaire	TOTAL HT
J'ajoute (Maximum 1 cloison pour 3 mètres)		10€	

ECLAIRAGE	Nbre barre 3 spots	Prix de la rampe	TOTAL HT
Je prends (Unité de 3 Spots sur rampe)		15€ HT	
ELECTRICITE Puissance	Nombre	Prix du branchement	TOTAL HT
Prise 1.5KW mono		100€ HT	
Prise 3KW mono		135€ HT	
Boitier 6 KW Triphasé		190€ HT	

COMMUNICATION / IMAGE / PROMO	Nombre		TOTAL HT
Lien internet. Site PMA vers votre site + votre logo (1 an)		50€ HT	
Publi-rédactionnel sur internet + journal Foire + photo)		90€ HT	
Vos produits en situation (maison aménagée / espace déco)			
○ Mobilier catégorie 1 : Canapé, lit, table, baignoire, étagères, bureau...		350€ HT	
○ Mobilier catégorie 2 : Fauteuil, table basse, chaise, poêle, ...		250€ HT	
○ Déco d'Ambiance / Art de la table / Appareils ménagers / Galeriste		100€ HT	
Parrainer 1 Artiste. Votre nom sur l'espace, publi-rédactionnel		150€ HT	
Invitations sup pour la soirée des exposants du 9 Mars		20€ HT	

MOBILIER	Nbr d'éléments	Prix par élément	TOTAL HT
Comptoir poirier 1m		35€ HT	
Comptoir poirier 1.5m		50€ HT	
Tabourets de bar		25€ HT	
Ensemble salon (1 table basse + 3 fauteuils)		150€ HT	
Frigo Top		50€ HT	
Mange debout		50€ HT	
Table rectangulaire poirier		50€ HT	
Chaise pliante		3€ HT	

NETTOYAGE	Nombre de m2	Prix pour 9m2	TOTAL HT
Entretien de votre stand (pour 9m2)		30€ HT	

AUTRES DEMANDES (moquette, autre aménagement...) Sur devis

TOTAL HT			
TVA (20%)			
TOTAL TTC			
ACOMPTE			

Dossiers retournés avant le 30/11/2017 : Acompte de 30% du montant T.T.C de la facture

Dossiers retournés après le 30/11/2017: Acompte de 50% du montant T.T.C de la facture

Sont inclus dans la prestation :

Les badges, publicité et communication sur le salon, dans les supports presse généraliste et presse spécialisée, affichage, radio locale, site internet. Taxes d'enlèvement et traitement des déchets, assurance du stand, 50 invitations, inscription sur les documents officiels du salon, 2 places pour la soirée des exposants. Mise à disposition du parking exposant.

Votre règlement

Par chèque à l'ordre de : AGEN EXPO CONGRES

Cachet commercial et signature

Par virement bancaire à : RIB : SOCIETE GENERALE AGEN
IBAN: FR76 3000 3000 1000 0257 1228 657 / SWIFT : SOGEFRPP

L'exposant a pris connaissance du règlement du salon ci-joint qui fait partie intégrante du contrat, il s'engage à s'y conformer sans réserve (déontologie commerciale, respect des contraintes d'aménagement du stand, etc...), notamment l'interdiction d'installer toute publicité dépassant la hauteur du stand (2,5 m).

Infos Pratiques

L'entrée du salon est à 3€ pour les adultes et gratuite pour les enfants de moins de 12 ans. Restauration sur place assurée. Parking gratuit. Les badges exposants sont remis lors de l'installation de votre stand et après le règlement total de votre facture.

Horaires pour le public

Vendredi 9 Mars 2018 de 12h à 20h - Samedi 10 Mars de 10h à 20h.

Dimanche 11 Mars et Lundi 12 Mars de 10h à 19h.

Assurances

Agex Expo Congrès a souscrit une assurance collective pour le compte des exposants pour les biens exposés, à hauteur de 305 euros de matériel exposé par m². Nous attirons votre attention sur le fait qu'en cas de sinistre une franchise, indexée au coût de la consommation soit actuellement de 170€ restera à la charge de l'exposant. Chaque exposant peut souscrire une assurance complémentaire qu'il jugerait nécessaire en fonction de la valeur du matériel exposé sur son stand. Les exposants peuvent aussi bénéficier de l'assurance « Responsabilité Civile Exposants » souscrite par l'exploitant pour le compte des exposants. Nous consulter.

REGLEMENT DE 

Ce règlement est disponible [sur www.agen-expo.fr](http://www.agen-expo.fr) et sur simple demande (Tél. : 05.53.48.49.50 Mail : accueil@agen-expo.com)

Charte de l'exposant

Nom :

Société :

M'engage à :

- 1) Envoyer le plan de mon stand à l'organisateur pour validation. Favoriser au maximum la mise en œuvre d'un stand ouvert dont le nombre de cloisons est limité, cela afin de favoriser la perspective d'ensemble des halls et ne pas nuire à la visibilité des exposants voisins. Sauf cas particuliers (à valider avec l'organisateur) ne pas avoir plus de 30% de mètres linéaires de mon stand sous forme de cloisons fermées et opaques. Introduire la dimension bois, béton, verre et ou acier dans mon stand afin d'accompagner à la thématique 2016.
- 2) Respecter toutes les dispositions législatives et réglementaires concernant la raison sociale, l'adresse, la publicité et l'affichage des prix, les conditions de crédit, l'hygiène alimentaire.
- 3) Maintenir pendant toute la durée de la Foire toutes les propositions faites, en cas où la transaction ne serait pas conclue immédiatement.
- 4) Garantir la conformité exacte du produit commandé avec celui livré.
- 5) Respecter le délai de livraison qui doit être inscrit sur le bon de commande.
- 6) Assurer un service après-vente clairement défini (en outre, préciser si le SAV est assuré par l'exposant ou par le fabricant ou par un prestataire de service dont l'exposant fournira l'adresse. Cette mention devra être obligatoirement inscrite sur tout bon de commande délivré au client).
- 7) Pouvoir justifier du bien-fondé de toute insertion de type publicitaire.
- 8) Etre présent en permanence sur le stand et adopter un comportement qui favorise la qualité de l'accueil visiteur.
- 9) Renoncer à tout « racolage », m'interdire d'exposer un produit en dehors de la surface louée, m'interdire de rechercher ou d'interpeller la clientèle en dehors du stand occupé par la firme, m'interdire de vendre suivant les méthodes des posticheurs.
- 10) Maintenir son stand totalement ouvert durant les heures d'ouverture au public et notamment durant une éventuelle démonstration.
- 11) En cas d'organisation d'un jeu durant la foire exposition, à le prévoir sans obligation d'achat et avec l'assurance que les gains seront distribués ; il devra se dérouler à l'intérieur de mon stand.
- 12) Soumettre à l'agrément préalable de l'organisateur, toute publicité lumineuse ou sonore ainsi que toute attraction, spectacle ou animation. L'organisateur pourra revenir sur cette autorisation accordée, en cas de gêne apportée aux exposants voisins, à la circulation ou la tenue de l'exposition.
- 13) Accepter toutes ces clauses et celles du règlement intérieur et des règles de sécurité dont j'ai reçu un exemplaire, et en respecter les dispositions sachant que le contrat pourrait être résilié de plein droit, sans mise en demeure, sans préjudice des dommages intérêts qui pourraient être réclamés. En conséquence, l'organisateur de la foire exposition pourrait procéder immédiatement à des sanctions (fermeture du stand, coupure d'électricité, encaissement du chèque de caution...) sans que l'exposant ne puisse prétendre à un quelconque dédommagement financier et matériel de la part de l'organisateur.

Signature :